

PROPOSITION

New York City

Escapade de 06 Jours / 04 Nuits

Du 30 avril au 05 mai 2026

Réf. 600 136 01

Escapade à New York

Le printemps à New York, c'est une renaissance. Après les frimas de l'hiver, la ville s'éveille, les terrasses se remplissent, les parcs se parent de fleurs, et l'énergie new-yorkaise retrouve tout son éclat. Traverser le pont de Brooklyn, baigné par la lumière dorée du matin, offre une vue à couper le souffle sur la skyline. À chaque pas, Manhattan dévoile ses contrastes, entre buildings vertigineux et havres de verdure suspendus au cœur de la ville.

Flânez à travers Central Park, véritable oasis urbaine où les joggeurs croisent les promeneurs, où les écureuils s'amuse entre les jonquilles et les cerisiers en fleurs. Faites une pause au bord du lac pour admirer les reflets des gratte-ciel dans l'eau – un instant de calme, presque irréel, au milieu du tumulte.

Perdez-vous ensuite dans Chinatown, ses enseignes colorées, ses effluves d'épices et de dim sum. À quelques rues de là, plongez dans l'atmosphère branchée de SoHo, entre galeries d'art contemporain, cafés design et boutiques avant-gardistes. Chaque quartier raconte une histoire, chaque coin de rue révèle une ambiance unique.

Les amateurs de culture ne seront pas en reste : le Metropolitan Museum of Art, le MoMA, ou encore le Whitney Museum abritent des trésors qui fascinent autant qu'ils inspirent. Et à la tombée du jour, quand les lumières de Times Square s'allument, New York se transforme à nouveau – vibrante, électrisante, infinie. Car New York, c'est la ville des villes : elle impressionne par son gigantisme, elle envoûte par sa diversité. Tout y est plus grand, plus haut, plus audacieux qu'ailleurs. Cette métropole, trop à l'étroit sur son île, déborde d'énergie et de créativité. C'est un monde à part, une scène vivante où chacun trouve sa place, ses émotions, son inspiration.

Alors laissez-vous séduire par la Grosse Pomme au printemps : une saison douce, lumineuse, idéale pour découvrir la ville autrement, à pied, à vélo ou depuis les hauteurs d'un rooftop. Entre nature, culture et effervescence, New York vous promet un séjour inoubliable.

À vous New York, éclatante, vibrante et fascinante !



JOUR 1

Rendez-vous à l'aéroport.

Départ sur vol sans escale sur la compagnie Air France à destination de New-York. Repas à bord.

Arrivée à l'aéroport de New-York John F.Kennedy.

Accueil par notre représentant francophone.

Transfert en autocar jusqu'à votre hôtel.

Installation dans votre chambre.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 2,3 & 4

Petits-déjeuners à l'hôtel

Journées et repas libres pour une découverte personnelle de la ville.

Nuits à l'hôtel



JOUR 5

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Libération de vos chambres avant 12h00, possibilité de déposer vos bagages à la réception de l'hôtel.

Journée et repas libre.

Transfert à l'aéroport en autocar avec une assistance francophone.

Envol pour Paris sur vol sans escale de la compagnie Air France.

Nuit en vol et prestations à bord

JOUR 6

Arrivée à Paris. Récupération de vos bagages.

FIN DE NOS PRESTATIONS



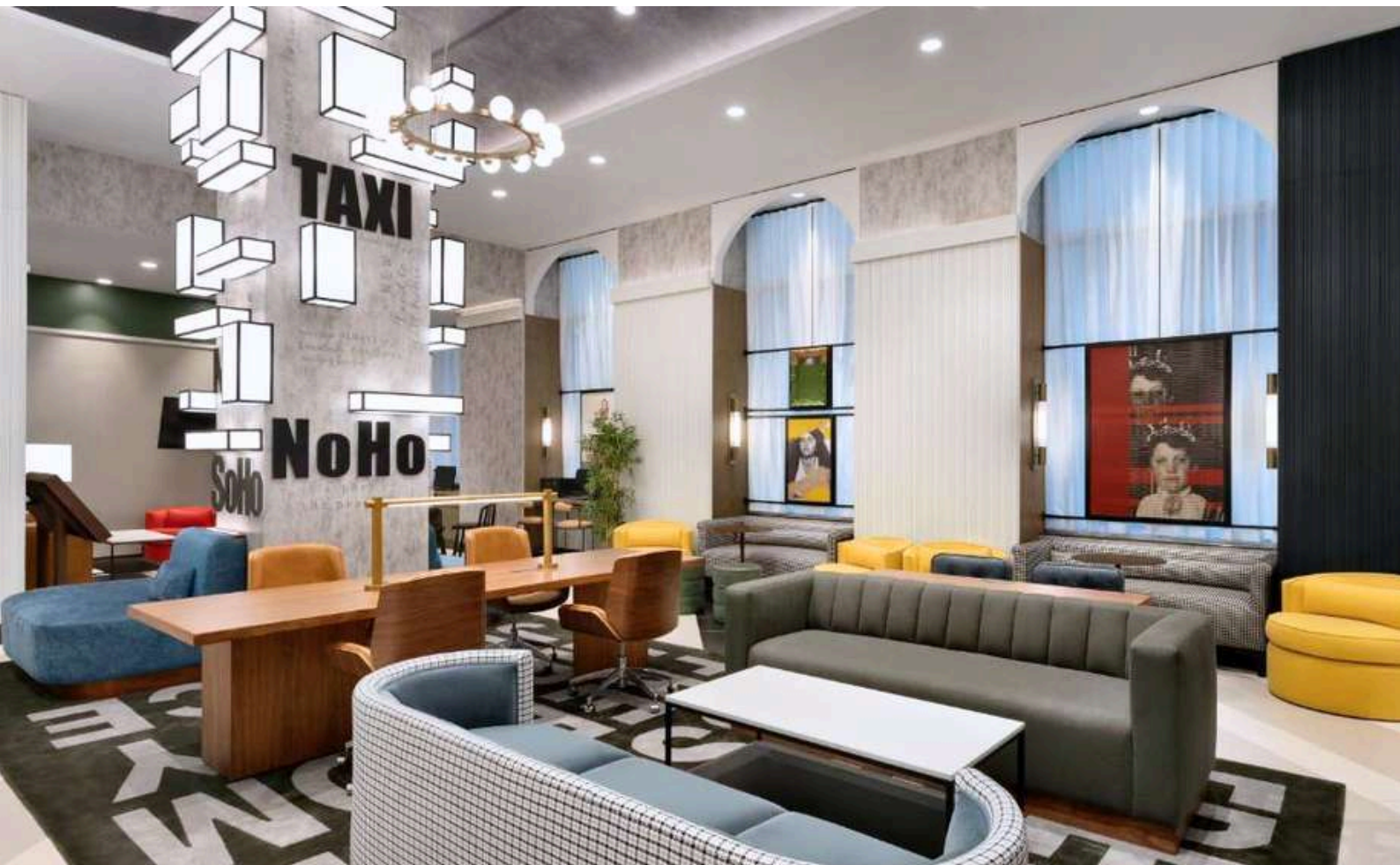
Votre Hôtel

DoubleTree by Hilton**** (ou similaire)



<https://www.hilton.com/en/hotels/nycbpd-doubletree-new-york-downtown/>

L'hôtel DoubleTree by Hilton New York Downtown est un superbe établissement en centre-ville offrant une vue sur Manhattan, Brooklyn et Ellis Island. Savourez un cookie aux pépites de chocolat DoubleTree tout juste sorti du four à votre arrivée dans cet hôtel de New York. Nos chambres disposent de l'accès Wi-Fi, d'un bureau de travail modulable et d'un téléviseur à écran plat de 81 cm (32 po). Commencez chaque journée par un petit déjeuner buffet DoubleTree et appréciez les plats frais et classiques du restaurant de l'hôtel, Antinori Restaurant & Bar.



Votre Hôtel



TARIF

Fait le 10 octobre 2025

Fermeture des ventes : lundi 26 janvier 2026

DEPART ASSURE A PARTIR DE 20 PARTICIPANTS

Escapade à New York

Du 30 avril au 05 mai 2026

06 Jours / 04 Nuits

Réf. 600 136 01

1339 euros

**PRIX NETS TTC PAR PERSONNE
EN CHAMBRE DOUBLE**

1289 euros

**PRIX NETS TTC PAR PERSONNE
EN CHAMBRE TRIPLE**

1259 euros

**PRIX NETS TTC PAR PERSONNE
EN CHAMBRE QUADRUPLE**

948 euros

**PRIX NETS TTC POUR 1 ENFANT
DE -12 ANS HEBERGE EN
CHAMBRE DOUBLE SUR LA
BASE DE 2 ADULTES PAYANTS**

Chambre individuelle :
+510€

CE PRIX COMPREND

- Le vol sans escale Paris/New-York/Paris sur la compagnie AIR FRANCE
- Les taxes aéroport et surcharges à hauteur de 439€ à ce jour (sous réserve de modification)
- 1 bagage en soute par personne à hauteur de 23kg
- Les transferts en autocar aller-retour aéroport New-York/hôtel avec une assistance francophone
- L'hébergement pour 4 nuits avec petit-déjeuner buffet américain inclus du jour 2 au jour 5.
- Un carnet de voyage numérique
- L'assurance accident /rapatriement

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le supplément en chambre individuelle (voir le tableau).
- Les déjeuners et les dîners.
- Les dépenses à caractère personnel.
- Les prestations non mentionnées dans « le prix comprend ».
- Les frais ESTA (établissement de la demande par vos soins).
- L'assistance Vacances Passion à l'aéroport le jour du départ.
- Les éventuelles hausses des taxes aéroportuaires, du taux de change, carburant.
- La garantie annulation Vacances Passion (+4.5% du montant total des prestations).

PLAN DE VOL A TITRE INDICATIF

Vol	Classe	Cabine	Date	Origine	Destination	Heure de départ	Heure d'arrivée
AF 002	N	Economy	30/04/26	PARIS CHARLES DE GAULLE AIRPORT 2E	NEW YORK JOHN F. KENNEDY INTERNATIONAL AIRPORT 1	08:30	10:30
AF 005	N	Economy	04/05/26	NEW YORK JOHN F. KENNEDY INTERNATIONAL AIRPORT 1	PARIS CHARLES DE GAULLE AIRPORT 2E	18:30	08:05 le 05/05/26

CONDITIONS D'ENTREE AU 21/07/2025

Le ressortissant français qui se rend aux États-Unis par la voie aérienne, maritime ou terrestre et qui bénéficie du VWP doit obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ (Electronic System for Travel Authorization - ESTA), sauf s'il voyage par avion privé ou par bateau privé, auquel cas il doit obligatoirement demander un visa : cf. infra.

L'ESTA peut être obtenue en répondant aux questions posées sur [le site Internet](#) (multilingue), seul site habilité par les autorités américaines et permettant un paiement en ligne par carte bancaire. Le formulaire est à renseigner en langue anglaise, mais les instructions sont disponibles en langue française. La demande d'autorisation peut être déposée à tout moment avant le voyage. Le ministère américain de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) recommande cependant d'effectuer cette formalité au moins 72 heures avant le départ.

L'ESTA permet de voyager dans le cadre du VWP mais ne constitue pas un droit d'entrée sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration. L'autorisation est valable 2 ans à compter de la date de délivrance, mais doit être renouvelée en cas de changement de situation (nom, prénom, sexe, nationalité, passeport, réponses différentes aux questions posées, etc.), ou si la date de validité du passeport est inférieure à ce délai de 2 ans. Pour tout nouveau voyage pendant la période de validité de l'autorisation, il conviendra de mettre à jour via Internet certaines informations (numéro de vol et adresse de destination) dans son dossier ESTA et bien évidemment de voyager avec le passeport déclaré sur le formulaire ESTA.

Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021 ou qui désirent y voyager avant un séjour aux États-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux États-Unis, et ce, même s'ils bénéficient d'un ESTA précédemment approuvé, sous peine de voir celui-ci annulé par les agents de la police aux frontières (Customs and Border Protection) lors de l'entrée sur le sol américain, ou de faire l'objet une décision de refus d'embarquement. Pour plus d'informations (en anglais), consulter la [FAQ](#) sur le site de l'agence fédérale Customs and Border Protection.

Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, soudanaise ou syrienne ne peuvent pas bénéficier du régime d'exemption de visa.

Ces personnes doivent solliciter un visa B1/B2 valable, selon les cas, plusieurs années auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines.

Compte tenu des délais de délivrance, il est recommandé d'anticiper ces démarches qui peuvent prendre plusieurs semaines.

Selon l'administration américaine, les personnes ayant besoin d'un visa en urgence pour un voyage d'affaires ou des raisons médicales ou humanitaires pourront bénéficier d'un traitement accéléré de leur demande de visa.

Une exception permanente pour les agents à temps plein des administrations d'État civiles ou militaires en mission officielle est mise en œuvre. Ces agents continuent de bénéficier de l'exemption de visa pour se rendre aux États-Unis. L'administration a par ailleurs défini cinq autres situations dans lesquelles les voyageurs s'étant rendus dans les quatre pays visés pourront éventuellement continuer à bénéficier de l'exemption de visa.

Ces situations concernent les déplacements :

- en mission officielle au nom d'une organisation internationale, régionale ou infranationale ;
- en mission officielle au nom d'une organisation humanitaire ;
- en tant que journaliste ;
- pour l'Iran, pour des raisons d'affaires légitimes, si le déplacement a eu lieu après le 14 juillet 2015 ;
- pour l'Irak, pour des raisons d'affaires légitimes.

Pour ces situations, le maintien de l'exemption de visa sera décidé au cas par cas. Compte tenu des délais d'obtention de cette exemption, il est recommandé d'entreprendre les démarches pour obtenir les garanties nécessaires des services consulaires américains au moins deux mois en avance.

Selon les autorités américaines, les voyageurs ayant déclaré la nationalité d'un de ces sept pays et bénéficiant déjà d'une ESTA seront informés par courriel de sa révocation, et invités à solliciter un visa.

Il est fortement recommandé aux autres personnes concernées par la réforme qui envisagent un déplacement à court terme aux États-Unis d'effectuer dès que possible une demande de visa. Pour les personnes bénéficiant actuellement d'une ESTA, il est possible de vérifier son statut [à cette adresse](#) (multilingue).

Les voyageurs concernés par ces restrictions, envisageant un déplacement aux États-Unis à plus long terme sont invités à consulter, avant de réserver leur billet d'avion, le [site Internet de l'ambassade des États-Unis](#) pour se tenir informés des changements en cours.